

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

FEVRIER 2019

Édité : le 1^{er} mars 2019

« Le texte complet de chaque acte publié dans le recueil pourra être consulté à la Communauté de Communes Loire et Semène »

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVÉ SUR SEMÈNE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE ET SEMÈNE

FEVRIER 2019

I. DELIBERATIONS :

Délibération n° 20190212_D_001 du 12 février 2019 : Finances : Rapport d'Orientations Budgétaires 2019,

Délibération n° 20190212_D_002 du 12 février 2019 : Finances : Acomptes Subventions 2019 aux Associations Famille – Jeunesse et Musica'LS,

Délibération n° 20190212_D_003 du 12 février 2019 : Schéma de mutualisation : Bilan des actions,

Délibération n° 20190212_D_004 du 12 février 2019 : Règlement d'Assainissement,

Délibération n° 20190212_D_005 du 12 février 2019 : Maillage culturel de Loire Semène : Convention de fonds de concours à passer avec la commune de Saint Didier en Velay dans le cadre du projet de réhabilitation de la Halle,

II. DECISIONS DU PRESIDENT :

Décision n° 20190211_P_014 du 11 février 2019 concernant la révision des prix par le Laboratoires Publics d'Analyse Terana pour les analyses d'eaux résiduaires,

Décision n° 20190220_P_015 du 20 février 2019 concernant la signature d'une convention de formation avec « Catherine NOYEL psychologue clinicienne et cognitive » pour l'organisation de séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles pour l'ensemble du personnel de la crèche « Croq Malice » à Saint Ferréol d'Auroure,

Décision n° 20190220_P_016 du 20 février 2019 concernant la signature d'une convention de prestation avec « Hélène SAPET psychomotricienne » pour l'organisation de rencontres à destination des enfants et assistantes maternelles du Relais Petite Enfance « La Semène des Bambins »,

Décision n° 20190220_P_017 du 20 février 2019 concernant la signature d'une convention de prestation avec « Claire BERNAUD sophrologue » pour l'organisation de rencontres à destination des enfants et assistantes maternelles du Relais Petite Enfance « La Semène des Bambins »,

Décision n° 20190226_P_018 du 26 février 2019 concernant la signature d'une convention avec le camping « Le Lanfonnet » relative à l'organisation d'un camp jeunesse pour l'hébergement d'un groupe d'enfants du territoire âgés de 15 à 17 ans et 5 animateurs,

Décision n° 20190226_P_019 du 26 février 2019 concernant la signature d'une convention avec le camping « L'Espiguet » relative à l'organisation d'un camp jeunesse pour l'hébergement d'un groupe d'enfants du territoire âgés de 12 à 14 ans et 5 animateurs,

Décision n° 20190226_P_020 du 26 février 2019 concernant la signature d'une convention avec Le centre de Vacances de « L'Etincelle » relative à l'organisation d'un camp enfance pour l'hébergement en pension complète ainsi que des activités pour des enfants du territoire âgés de 6 à 8 ans,

Décision n° 20190226_P_021 du 26 février 2019 concernant la signature d'une convention avec Le centre de Vacances de « La Barollière » relative à l'organisation d'un camp enfance pour l'hébergement en pension complète ainsi que des activités pour des enfants du territoire âgés de 3 à 5 ans,

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVÉ SUR SEMÈNE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

Décision n° 20190227_P_022 du 27 février 2019 concernant la signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle dans le cadre du projet « Comédie Itinérante 2018-2019 » avec la Comédie de Saint-Etienne–Centre Dramatique National pour l'organisation de deux représentations du spectacle « Ubu » ainsi que pour des actions de médiation dans le cadre du programme de la saison culturelle Loire Semène,

Décision n° 20190228_P_023 du 28 février 2019 concernant la signature d'une convention d'honoraires pour l'établissement d'un Diagnostic Amiante et HAP d'Avant Travaux dans le cadre des travaux du marché triennal pour l'année 2018,

III. DECISIONS DU BUREAU :

Décision n° 20190205_B_014 du 05 février 2019 concernant la réhabilitation du Site d'escalade de Saint Ferréol d'Auroure : Lancement de la consultation pour le marché de travaux,

Décision n° 20190205_B_015 du 05 février 2019 concernant la signature de la convention d'objectifs et de moyens à passer avec l'association « Les Lutins »,

Décision n° 20190205_B_016 du 05 février 2019 concernant la signature de la convention d'objectifs et de moyens à passer avec l'association « Les Enfants »,

Décision n° 20190205_B_017 du 05 février 2019 concernant la signature de la convention d'objectifs et de moyens à passer avec l'association « Jeunesse et Loisirs »,

Décision n° 20190205_B_018 du 05 février 2019 concernant la signature de la convention d'objectifs et de moyens à passer avec l'association « MJC » d'Aurec sur Loire,

Décision n° 20190205_B_019 du 05 février 2019 concernant la demande d'une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) 2019,

Décision n° 20190212_B_020 du 12 février 2019 concernant la signature de la convention spéciale de déversement des effluents non domestiques de l'établissement FERCILEC,

Décision n° 20190212_B_021 du 12 février 2019 concernant la signature de la convention de partenariat à passer avec les clubs de VTT du territoire,

Décision n° 20190212_B_022 du 12 février 2019 concernant la demande de subvention LEADER dans le cadre du projet d'Education aux Arts et à la Culture,

Décision n° 20190226_B_023 du 26 février 2019 concernant la signature de la convention de mise à disposition de terrains à passer avec la commune d'Aurec sur Loire pour la ZA de l'Industrie,

Décision n° 20190226_B_024 du 26 février 2019 concernant la signature de la convention précaire d'occupation (bail) à passer avec la SAS BLAM Audio à la Pépinière d'entreprises du Viaduc à Pont Salomon,

Décision n° 20190226_B_025 du 26 février 2019 concernant la signature de la convention de participation aux charges de fonctionnement du point-info tourisme de l'Aire Respirando d'Aurec sur Loire à passer avec la Société Publique Locale Loire Semène Loisirs,

IV. ARRETES :

Aucun arrêté non nominatif sur cette période.